

Vernouillet recrute

Un Chef de service Animation et Valorisation du territoire (H/F)

Par voie de mutation, détachement ou contractuelle - à temps complet
Cadre d'emplois des attachés (A) ou rédacteurs (B)



La Ville de VERNOUILLET en Eure-et-Loir, située à 1 heure de Paris, offre une réelle qualité de vie par son cadre agréable, son dynamisme culturel et éducatif grâce une organisation administrative très structurée comparable à des collectivités de taille supérieure.

Le/La chef(fe) de service Animation et Valorisation du territoire (h/f) pilote la politique municipale en matière d'animation, accompagne les commerces et les associations locales et coordonne la mise en œuvre des politiques culturelles, sportives et évènementielles.

Vos missions principales :

- Coordonner et animer les dispositifs de valorisation du territoire ;
- Développer et entretenir les partenariats (population, associations, institutions, réseaux) ;
- Concevoir, organiser et promouvoir des événements culturels, sportifs et associatifs ;
- Déployer l'offre en matière d'accueil, d'information et de communication aux habitants ;
- Soutenir les associations locales dans leurs projets et accompagner les commerces ;
- Encadrer et animer les équipes des services (culture, évènementiel, sports et logistiques) ;
- Assurer le suivi administratif, budgétaire et réglementaire du service.

Votre profil :

Formation supérieure (niveau Bac +4/5 minimum) en développement local, aménagement, animation ou gestion de projets – Expérience souhaitée dans un poste similaire (collectivité, association, organisme de développement local)

Vos compétences :

- ⇒ Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales et des méthodes de conduite de projets ;
- ⇒ Compétences avérées en management et gestion budgétaire.

Exigences et contraintes particulières :

- Déplacements fréquents sur le territoire – Permis B exigé ;
- Horaires variables en fonction des obligations professionnelles (soir et week-end) ;
- Sens affirmé du service public, respect de la discrétion professionnelle et du droit de réserve.

Conditions :

- **Rémunération selon profil, diplôme(s) et expérience** - Régime indemnitaire, primes et bonification annuelles, CIA
- **Avantages** : CNAS - Participation mutuelle - Contrat maintien de salaire possible - Restauration de qualité
- **Temps de travail hebdomadaire** : 37h + 15 jours ARTT - Télétravail possible

Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre candidature (**CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes**) à Monsieur le Maire

Par courriel à : recrutement@vernouillet28.fr

Ou par courrier : Mairie de Vernouillet – Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre – 28500 VERNOUILLET